

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Maire de MEGEVE informe le public qu'il a prescrit par arrêté municipal du 15 avril 2019, une enquête publique sur le projet de **régularisation du chemin rural de Fanou – déclassement et aliénation des anciennes emprises.**

A cet effet, Monsieur Yann BZDAK, Commandant de police en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur.

Cette enquête se déroulera à la Mairie de MEGEVE du **lundi 20 mai au mardi 4 juin 2019 inclus.**

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera tenu à la disposition du public, en Mairie de MEGEVE, 1 place de l'Eglise, au Pôle Développement et Aménagement Durables, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h.

Toute observation pourra être consignée sur le registre d'enquête publique déposé en Mairie ou être adressée par écrit au commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie de MEGEVE, au Pôle Développement et Aménagement Durable, les lundi 20 mai de 9h00 à 12h00 et mardi 4 juin de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de MEGEVE à l'issue de l'enquête.